



CAUSES & ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC « Causes et enjeux du changement climatique ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots, l'articulation des idées et l'absence de chapitrage sont propres aux interventions orales des auteurs.

L'adaptation au changement climatique

Guillaume SIMONET

Chargé de mission – CDC Climat Recherche

Alors pour bien comprendre pourquoi nous parlons de plus en plus d'adaptation, il est nécessaire de garder en tête que les changements climatiques sont le reflet d'une pression de l'homme sur sa planète sans précédent, voire démesurée dans son ampleur, à la fois par sa démographie et par l'exploitation des ressources naturelles pour assurer le mode de vie de cette population.

- En 1988 est créé le Groupe Intergouvernemental des Experts sur l'Evolution du Climat, le GIEC, un organe scientifique des Nations Unies qui détermine fort logiquement à l'époque que pour lutter contre les changements climatiques il y a deux réponses possibles :
 - la mitigation ou l'atténuation, qui s'attaquent aux causes du problème en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ;
 - Et l'adaptation, qui permet de s'attaquer aux conséquences.
- Pendant une bonne décennie, l'adaptation est absente des discussions, négociations internationales, agendas politiques, programmations scientifiques et il y a plusieurs raisons à cela.
- ⇒ Tout d'abord, l'optimisme de régler le problème en s'appuyant sur deux essais concluants de l'époque.

- L'un qui utilise l'outil réglementaire, le protocole de Montréal de 1987 qui s'attaque aux gaz chlorofluorocarbures responsables de la destruction de la couche d'ozone ;
 - Et le deuxième, qui utilisait l'outil financier à travers la création d'un marché d'échanges de droits d'émissions de dioxyde de soufre en instaurant des quotas d'émissions applicables au secteur énergétique américain - on parle de 1995 aux Etats-Unis -, dans l'objectif de diminuer les pluies acides.
- ⇒ Ensuite, à la fin des années 90, les impacts des changements climatiques sont encore flous, hypothétiques, voire lointains. Et puis, il y a le déni d'imaginer que l'humain puisse avoir un impact sur l'ensemble de la planète et sur son système climatique.
- Finalement, les années passent et la tangibilité des changements climatiques s'accumule, notamment dans les pays insulaires et dans les pays en développement. On parle de la montée du niveau marin, de périodes de sécheresse accrues, d'inondations prononcées, de la migration des végétaux et des pathologies, bref finalement ces pays acquièrent une influence croissante dans les négociations internationales, dans le même temps, la sensibilité à la justice et à la responsabilité climatique des pays riches augmente, les doutes scientifiques sur le phénomène s'amenuisent, et tout ça fait en sorte que l'adaptation émerge comme une évidence.
- ⇒ Et ce notamment pour les écosystèmes urbains lesquels abritent depuis 2008 plus de 50 % de l'humanité et de ce fait apparaissent comme les milieux les plus vulnérables du fait de leur concentration en termes de population, d'activité économique, culturelle et d'infrastructures.
- Alors aujourd'hui, l'adaptation est présente dans les politiques climatiques mises en place à pratiquement toutes les échelles : nationale, régionale, territoriale, métropolitaine.
- ⇒ En France, depuis la loi Grenelle 2 de juillet 2010, chaque collectivité de plus de 50 000 habitants est dans l'obligation réglementaire d'élaborer un plan climat air - énergie territorial dans lequel l'adaptation doit y être abordée.

Il reste que l'élaboration et la mise en place de mesures d'adaptation est laissée à libre interprétation. De quoi s'agit-il au niveau opérationnel ?

- De manière générale, on s'aperçoit que sur le plan scientifique, politique ou même sur le terrain, l'adaptation est interprétée comme la mise en place d'actions visant à prémunir la collectivité, le territoire, la population, les activités contre une accélération des aléas climatiques extrêmes et plus particulièrement de leur intensité, de leur durée et de leur fréquence.
- Alors, pour élaborer une politique d'adaptation, l'idée au départ fut d'anticiper les impacts futurs en s'appuyant sur l'utilisation de modèles climatiques.

- ⇒ Mais l'incertitude inhérente aux scénarios climatiques a rapidement freiné l'efficacité des politiques tout comme l'absence de la prise en compte des dynamiques locales, environnementales, sociales, économiques.
- ⇒ A alors émergé la prise en compte de ces dynamiques pour estimer la vulnérabilité présente et passée des territoires et des populations.
- On distingue plusieurs types d'adaptation selon son action, l'adaptation anticipatrice, réactive, en fonction de :
 - son échelle temporelle, court - moyen - long terme ;
 - en fonction de son échelle géographique : locale, régionale ;
 - et au niveau des actions proprement dites, on peut citer le réaménagement des zones côtières, la recalibration des réseaux, la solidification des infrastructures, le choix de plantes résistantes au manque d'eau, la création d'îlots de fraîcheur, la végétalisation etc.
- Il reste que si on se réfère à la définition terminologique de ce que signifie adaptation, la notion comporte également une interprétation qui fait référence à un processus permanent, évolutif, qui réagit en continu aux changements de l'environnement du système considéré et pas seulement une dimension ajustement.
- ⇒ Et cette interprétation / processus, plutôt oubliée jusque-là, est en train d'émerger dans les réflexions et notamment à travers le concept d'adaptation - transformationnelle.
- Dans cette définition - dont le dernier rapport du GIEC en 2014 fait mention -, il ne s'agit plus seulement d'axer des actions sur la réduction de la vulnérabilité et l'augmentation de la résilience d'un territoire mais de remettre en question les fondements mêmes des systèmes énergétiques, économiques, sociaux et mêmes institutionnels qui sont en place.
- ⇒ Ainsi, l'adaptation ne se réduit plus à ajuster à la marge des activités et des pratiques qui sont responsables des changements climatiques mais à transformer les fondations de ce système à travers une succession de trajectoires de changement au niveau sociétal.
- Pour comprendre ça, il faut garder en tête que les changements climatiques sont partie intégrante d'une évolution qui se situe à l'échelle globale, dans tous les domaines que l'on appelle changements globaux et qui est entraînée par un concept de croissance bien ancré qui se répercute par la croissance démographique et énergétique de notre civilisation actuelle.
- Il s'agit aussi de comprendre que les changements climatiques sont autant de transformations silencieuses pour reprendre le concept cher à François JULLIEN, imperceptibles, car permanents et infinis.

- ⇒ Par exemple, il est impossible de voir l'évolution climatique tout comme on ne voit pas les plantes migrer vers le Nord, les glaciers fondre ou la mer ronger le rivage tout en ayant constamment ces processus sous les yeux.
- Face à ces transformations silencieuses qui façonnent les paysages, l'adaptation n'est qu'un changement en réponse à un changement.
- ⇒ Par exemple, les modifications de comportements, la sensibilisation aux enjeux émergeant, l'intégration de nouvelles connaissances, l'évolution des enseignements ou encore les prises de conscience, aussi bien à l'échelle individuelle que collective sont autant d'exemples d'adaptation silencieuse.
- ⇒ En fin de compte, l'adaptation se découvre dans une dimension nouvelle, dynamique, continue et systémique. Or, le contexte actuel inéluctable de fin des ressources carbonées implique une réorganisation de manière à adapter les besoins des activités anthropiques sur les dynamiques naturelles des ressources et non le contraire.